

La Gazette de *Saint*-Germain-Laval

saint-germain-laval.fr



N°128

Janvier - Février
2016



Les vœux du Maire, du Conseil Municipal et des services à la population

Actualités, p. 4

➤ VIE LOCALE

Médiathèque « Le Manoir »

page 14

➤ INFORMATIONS

ERDF : Le compteur LINKY

page 23

➤ INFORMATIONS

Quelques éléments sur les
polémiques du nouveau
compteur LINKY page 27



27 ans d'expérience dans l'automobile

Jean-Marc COMAILLE
26 rue de la Voie Creuse
77130 Saint-Germain-Laval

comailleauto77@gmail.com

06 15 18 76 15

Entretien - Réparation toutes marques

sarl **EESM BERMUDEZ**



PELLE MÉCANIQUE
FONÇAGE
ECLAIRAGE PUBLIC
FEUX TRICOLORES
ELECTRICITÉ INDUSTRIELLE



Siège Social

6, rue du Port de Courbeton - 77130 SAINT GERMAIN LAVAL

Tél. : 01 64 70 36 50 - Fax : 01 64 70 24 56

eesm@wanadoo.fr



GAZEL

Alimentation Générale

Centre Commercial du Bas de la Montagne
Saint-Germain-Laval

**Vous accueillez 7j/7
de 8 h à 13 h et de 14 h 30 à 20 h**

& réalise vos travaux de couture

**A partir de 20€ d'achat,
livraisons à domicile
après 20h***

*sur le secteur de Saint-Germain-Laval
en appelant au :

06 83 14 31 08
01 64 70 23 72
01 60 74 42 06



De mèche avec vous

Mme Sylvie PFISTER-VALERI

vous propose ses services de

COIFFURE à DOMICILE

Permanente, Coloration, Mèches décolorées et de couleur

Coupe femme, homme, enfant

Chignons

A des prix très attractifs

Tél. : 01 64 70 00 06 / 06 86 87 87 36 - Email : sylvie.pfister@9online.fr



Pluri'Elles Services
Société agréée de services

**Prestations
aux enfants**

- Garde d'enfants de plus de 3 ans
et aide aux devoirs
- Accompagnement lors
des loisirs et au sport



**Prestations
administratives**

- Aide à la compréhension
des documents
- Aide à la rédaction des courriers
et dossiers (impôts, APA...)



**Prestations
informatiques**

- Utilisation d'un ordinateur
et des composants
- Initiation aux logiciels de traitement
de texte et Internet



**Prestations
ménagères**

- Entretien du linge
et du logement
- Courses et préparation
des repas



**Prestations
jardinage et
bricolage**

- Petit jardinage, tonte,
taille des haies, décapage
- Petits travaux de réparation,
assistance bricolage



JACQUELINE
06 18 84 65 35

E-mail : plurielleservices@free.fr

Agrément n° 750394660 - Siret n° 750 394 660 00013 - APE : 9609Z

Aides Financières :

- Aide du Gouvernement
- Réduction d'impôts de 50% ou d'un crédit d'impôts.
- Le chèque emploi service : vous bénéficiez d'une
réduction d'impôts de 50% sur l'heure d'accompagnement
au titre d'emploi d'un salarié à domicile.

Allocations et Financements

- APA Allocation Personnalisée à
l'Autonomie
- Mutuelles (Mondial Assistance...)
- Caisses de retraite (CNAV, CNRAVL...)



JEAN LEFEBVRE
TRAVAILLE POUR VOUS

ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE Île-de-France

AGENCE DE CANNES ECLUSE
CD 124, ROUTE DE MONTEREAU
77130 CANNES-ECLUSE

Tél. 01 64 32 88 77 - Télécopie 01 60 96 36 39



Kallisté Coiffure

Votre salon de coiffure près de chez vous

NATHALIE et VIRGINIE sont à votre service
Mardi - Mercredi - Jeudi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h 30
Vendredi : de 9 h à 18 h 30 - sans interruption
Samedi : de 9 h à 18 h - sans interruption

Nouveau : NIOXIN® produit recommandé pour les cheveux clairsemés

CENTRE COMMERCIAL DU BAS DE LA MONTAGNE
77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL - Tél. : 01 60 72 77 61



p. 4 Vie municipale

- Discours des vœux aux Saint-Germainois
- CC2F - Un nouvel élan

p. 8 Vie locale

- Voyage poétique à travers Saint-Germain-Laval
- Recensement de la population 2016
- CLSH « Nathalie »

p. 14 Vie culturelle

- Médiathèque

p. 18 Vie associative

- Loto de l'association « Les Amis de l'école »

p. 22 Informations

- CC2F : un nouvel élan
- ERDF : le compteur LINKY
- Quelques éléments sur les polémiques du nouveau compteur LINKY

p. 30 Etat civil

p. 31 Rendez-vous - Agenda

Discours des voeux à la population



Mesdames, Messieurs,

Mes chers amis,

Il y a tout juste un an, le 9 janvier 2015, à cette même heure, nous évoquions ensemble les attentats qui venaient d'ensanglanter notre pays en prenant pour cible les journalistes de l'hebdomadaire Charlie-hebdo et l'hypermarché casher de la porte de Vincennes à Paris.

En manifestant notre émotion et notre compassion aux victimes de ces tragiques événements, nous avons, ici même, formulé le vœu que cette nouvelle année, commencée de si terrible façon, soit synonyme de paix. Dix mois plus tard, le 13 novembre, notre pays était à nouveau frappé, dans sa capitale, par des terroristes, élevés pour la plupart dans son sein, se réclamant d'un islamisme radical, et prenant cette fois pour cible son art de vivre, en visant les spectateurs de la salle de concert du Bataclan et du stade de France, ainsi que les clients attablés sur les terrasses de restaurants des Xème et XIème arrondissements.

En cet instant, nos pensées vont naturellement vers les familles des 130 disparus, vers les 350 blessés qui souffrent encore des séquelles de leurs blessures et vers tous les acteurs de ce drame, qui doivent désormais vivre au quotidien avec les terribles images à jamais gravées dans leur mémoire.

Ces pensées vont aussi vers tous ceux qui nous protègent au

quotidien, policiers et gendarmes, soldats, pompiers et secouristes, engagés dans cette lutte quotidienne contre ce nouvel ennemi, sur notre territoire, mais également au Moyen-Orient et au Sahel, manifestant ainsi notre détermination à faire face, à ne pas subir, et à surmonter cette épreuve.

Cette détermination, nous la manifestons aussi ce soir, en nous rassemblant nombreux, sans rien changer à nos habitudes, pour cette traditionnelle cérémonie des voeux, que le Conseil municipal souhaite présenter à tous les Saint-germanoises, ainsi qu'à tous ceux **qui participent à la vie de la commune.**

En commençant mon propos, je tiens à saluer toutes les personnalités, qui nous font l'honneur et l'amitié de partager avec nous ce moment de solidarité et de convivialité :

- Monsieur le Député – Maire de Montereau et Président de la communauté de communes, Yves Jégo excusé représenté par Madame Andrée ZAÏDI,
- Madame la Conseillère Départementale, Andrée Zaïdi,
- Monsieur le Conseiller Régional, James CHERON, excusé,
- Mesdames et Messieurs les Maires des communes amies et leurs représentants,
- Le Commandant de Police DEYDIER,
- Le Capitaine ANDRE, commandant le détachement de



Vendredi 08 Janvier 2016

sapeurs-pompiers de Montereau-Fault-Yonne,

- *Le Trésorier Principal, Monsieur SAMBRAS et ses collaborateurs.*

L'année qui vient de s'écouler, a été pour Saint-Germain-Laval riche en événements. Elle a été avant tout marquée par la mise en place des rythmes scolaires, qui a quelque peu perturbé la vie de nos enfants, de leurs familles et de la municipalité. Je salue au passage le travail accompli par le groupe de pilotage, composé d'élus, de parents, d'enseignants et de la directrice du centre de loisirs, à partir de questionnaires remplis par les parents d'élèves, qui ont débouché sur une organisation, appréciée par la grande majorité des parents et surtout par les enfants qui aiment se retrouver pour pratiquer les activités proposées par les animateurs.

La mise en place de cette organisation, je le souligne au passage, a été en partie rendue possible, par la mise en service du restaurant scolaire, en mars 2015, réalisation venue compléter l'ensemble des équipements scolaires et périscolaires dont bénéficient nos enfants, et qui leur offrent un cadre propice à leur épanouissement.

Pour clore ce chapitre, je tiens à souligner l'effort que représente pour la commune la mise en place de ces rythmes scolaires, en terme de personnels, en terme de matériels, et surtout en terme financier. Cette réforme, imposée par l'Etat, n'est qu'en partie prise en charge financièrement par celui-ci. Et la commune a du faire face à cette nouvelle dépense, dans un contexte budgétaire de plus en plus difficile, sur lequel je reviendrai ultérieurement.

Comme prévu, en juin 2015, les premiers locataires de la résidence du Clos Vauban, ont emménagé dans leurs nouveaux logements. Nous avons eu le plaisir d'accueillir, bon nombre de jeunes, célibataires ou en couples, qui quittaient avec joie ou angoisse, pour la première fois, le cocon familial, et des habitants plus anciens, venus de Saint-Germain-Laval ou du canton. Tous apprécient le calme et le confort de cette résidence, même si subsistent encore quelques problèmes d'installation, de stationnement notamment. La municipalité

est consciente de ces problèmes et est intervenue à plusieurs reprises auprès de Trois Moulins Habitat. Elle étudie en liaison avec ce bailleur social toute solution susceptible de réduire ou de supprimer ces problèmes.

Vous avez pu remarquer en passant dans le centre du bourg, que la réhabilitation de l'ancienne mairie avait été entreprise. La charpente et la toiture ont été entièrement refaites ; de nouvelles fenêtres ont été posées et les volets ont été rénovés. La salle du conseil et des mariages devraient être aménagée en 2016, ainsi que la cour, de manière à pouvoir accueillir les personnes à mobilité réduite. Tout est mis en œuvre, pour qu'en 2017, cette ancienne bâtisse puisse à nouveau accueillir les séances du conseil municipal, les cérémonies des mariages et les élections.

La reprise dans le domaine communal des parties communes de la cité du Pré vert est toujours en cours. L'enquête publique a permis de présenter à Trois Moulins Habitat de nombreuses doléances, qu'ils sont en train d'étudier. Nous reviendrons bien sûr vers les habitants de la cité, dès que des décisions seront sur le point d'être prises.

Le dossier du foyer de vie pour personnes adultes handicapées est lui aussi en bonne voie. Le permis de construire devrait être déposé au début de l'année 2016. Une maquette sera alors mise à la disposition du public en Mairie. C'est un dossier vieux de plus de treize ans qui arrive enfin au bout de sa course, puisqu'il a été lancé en juin 2003. Les conseils municipaux successifs peuvent être légitimement fiers de la pugnacité avec laquelle, ils ont accompagné les responsables de l'Association départementale des parents d'enfants inadaptés, afin de mener à son terme cette réalisation, financée en grande partie par le conseil départemental.

La communauté de communes des deux fleuves a mené en 2015, un important programme de travaux, qui s'est concrétisé par l'aménagement d'une aire de stationnement devant le groupe scolaire de Courbeton, qui améliore la sécurité des enfants, au moment de l'entrée et de la sortie des écoles, la remise à niveau de la rue et de la place Jean Jaurès et de la rue Nelson Mandela, la réalisation d'un passage pour personne à mobilité réduite, qui facilite désormais un accès

Discours des vœux à la population

direct de la cité du pré vert à la rue de Provins.

La zone d'activités Charlotte, sur le site de Merlange, continue à s'agrandir et a vu s'implanter en 2015 trois nouvelles entreprises, portant ainsi leur nombre à 27, employant plus de cent personnes. Parallèlement, les deux derniers terrains de la zone d'activités intercommunales ont été vendus, tandis qu'elle s'apprête à accueillir l'entreprise Icopolymers sur l'ancienne emprise BERT. Cette entreprise, autrefois implantée à Montereau, sur la route de la Grande Paroisse, regroupe sur ce site, ses deux unités de production de Montereau et de Beaucaire, son unité administrative de Meudon, soit près de cent emplois. L'ensemble sera totalement opérationnel en juin 2016, au moment où ERDF livrera la puissance électrique nécessaire au fonctionnement de cette nouvelle usine.

Comme vous pouvez le constater, 2015 a une fois de plus, vu la concrétisation de projets destinés à améliorer les conditions de vie des habitants de la commune et à développer sur zone des emplois de proximité. Cette volonté guidera encore notre action en 2016, en dépit des difficultés de tous ordres, qui ne manqueront pas de surgir.

Outre la fin de la réhabilitation de l'ancienne mairie, que j'ai déjà évoquée, le conseil municipal a prévu de lancer, en liaison avec la communauté de communes, la première tranche du cheminement piétonnier de la cité Saint-Pierre couplée à la rénovation de l'éclairage public. En l'état actuel des prévisions budgétaires, il n'est pas possible, d'envisager d'autres réalisations, tant que ne seront pas connues les dotations et les subventions, que l'Etat voudra bien nous consentir.

Comme vous le savez déjà, les communes subissent, depuis 2014, d'importantes ponctions sur les dotations, dans le cadre de la lutte contre les déficits publics. Ainsi, sur la base des informations fournies par le gouvernement, la commune aura perdu en janvier 2017, 300.000 euros de recettes, qui la contraignent à réaliser dans tous les domaines de sévères économies.

Ainsi, dès 2015, afin d'équilibrer son budget sans augmenter

les taux d'imposition, elle n'a pas remplacé deux agents partis en retraite, elle a diminué les indemnités perçues par le Maire, les adjoints et les conseillers délégués, elle a réalisé des économies sur l'éclairage public, désormais éteint entre minuit et cinq heures du matin. Parallèlement, sous la houlette de la communauté de communes, un vaste programme de mutualisation est en cours d'élaboration, de manière à rationaliser les achats, mettre en commun les services, faire la chasse à la moindre économie. Tous les domaines de la vie communale sont concernés : l'achat de papier, de sel de déneigement, de fioul domestique, les abonnements au gaz, à l'électricité et au téléphone, la formation et les visites médicales des agents, les contrôles de sécurité, de manière à limiter au maximum toutes les dépenses de fonctionnement.

*Les associations ont continué à **s'investir au quotidien dans leurs activités sportives artistiques et culturelles** et à organiser les différentes manifestations et festivités, qui jalonnent la vie du village et sont indispensables pour sa cohésion. Je remercie tous leurs membres de leur compréhension, de leur engagement et de leurs efforts.*

La dernière manifestation organisée les 20 et 21 décembre, à l'intention des enfants des écoles, pour la venue du père Noël, a connu un vif succès. Merci au Comité des Fêtes et à tous ses bénévoles !

Merci aux enseignants de nos deux écoles, qui participent avec leurs élèves, aux manifestations organisées par la commune. Je veux parler du cross qui réunit les enfants des classes élémentaires et des grandes sections de maternelle, qui constitue désormais un rendez-vous incontournable du calendrier scolaire. Je veux également parler des cérémonies patriotiques et notamment celle du 11 novembre, qui trouvent leur signification dans l'implication et la qualité de la prestation des enfants.

S'agissant de nos enfants, comment ne pas remercier au passage nos deux bibliothécaires et leurs bénévoles, pour tout le travail accompli au cours de l'année auprès des enfants, travail d'éveil, travail d'initiation, travail de découverte, autour des livres bien sûr, mais également de tous les supports modernes de la culture et de la communication.



Vendredi 08 Janvier 2016

Je n'oublierai pas de remercier aussi, toutes celles et tous ceux qui travaillent au quotidien, au service des habitants :

- les secrétaires de mairie qui n'ont pas toujours le rôle facile, mais qui savent, en toutes circonstances et parfois sous des reproches non-justifiés, garder leur calme et leur sourire,*
- les agents des services techniques, les ATSEM, les agents d'entretien, le personnel des cantines, de la garderie et du centre de loisirs, qui s'investissent avec dévouement dans l'exercice de leurs fonctions. Je voudrais qu'à cet instant, nous ayons une pensée toute particulière pour Madame PINEAU Odile, agent d'entretien, décédée brusquement ce Lundi 04 Janvier 2016. Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille,*

J'ai conscience d'avoir abusé de votre attention. Il est donc temps de conclure, en remerciant toutes les instances qui nous aident au quotidien : le Député, le Sénateur, le Conseil Départemental, le Conseil Régional, les services de la Préfecture et de la Sous-préfecture, le Trésorier Public et ses collaborateurs, les fonctionnaires de la police nationale et le personnel du SDIS. Ils nous accompagnent au quotidien dans la gestion de la commune et dans la réalisation de tous nos projets.

A l'orée de cette année 2016, et au nom du conseil municipal,

je vous adresse à tous et à tous ceux qui vous sont chers, tous mes vœux de santé, de réussite et de bonheur.

Je souhaite que notre village continue sa marche en avant, en développant les services qu'il offre à tous ses habitants, tout en conservant ce cadre de vie agréable, au milieu duquel il fait bon vivre.

Je souhaite que notre communauté de communes poursuive la mise en valeur de son territoire en portant les projets créateurs d'équipements nouveaux et d'emplois, tout en amplifiant les liens de proximité qu'elle a su créer avec ses administrés.

Je souhaite que notre sud Seine-et-Marne, suscite enfin de la part des instances parisiennes un autre intérêt que celui qu'elles manifestent pour ses ressources en eau et ses carrières de granulats.

Je souhaite enfin que notre pays tournant le dos au pessimisme et au dénigrement de soi, retrouve, pour sa jeunesse, le chemin de l'espérance.

Vœux pieux, me direz-vous ! Oui, peut-être, à moins qu'il s'agisse du pieu ancré dans le sol et dès lors synonyme de solidité, de détermination et de foi en l'avenir.

Bonne année à tous, que je vous invite à célébrer en partageant le verre de l'amitié.



Voyage poétique à travers Saint-Germain-Laval

Nous poursuivons notre voyage poétique à travers notre village, en évoquant le château de Courbeton, construit au milieu du XVIII^{ème} siècle et son parc, qui s'étendait de part et d'autre de la départementale et abritait dans sa partie nord, jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle, une faïencerie renommée. Nous profitons de cette promenade, pour nous arrêter dans le cimetière, où, en errant parmi les tombes, nous pouvons découvrir une partie de l'histoire du village.



Le château de Courbeton

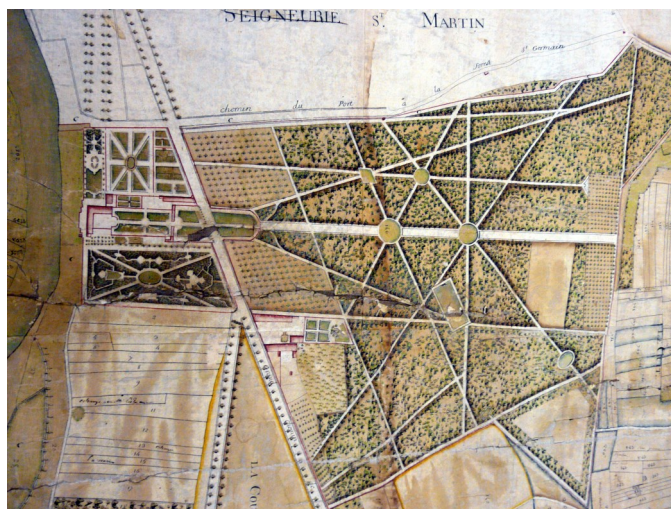
Sobre et élégant, dans ta robe de pierre
Que la Seine effleurait de ses méandres lents,
Tu régnaï souverain dans la douce lumière,
Qui baignait ton domaine de l'aurore au couchant.
Mais que tu étais beau, mon vieux château d'antan.

Dans ton parc rayonnant comme un soleil royal
Les carrossés roulaient sur le fin gravier blanc
Les belles allaient légères dans leur robe de bal
A l'ombre des taillis retrouver leurs amants.
Mais que tu étais grand, mon vieux château d'antan.

Les seigneurs sont partis, insensible à ta peine
Et tu as dépéri, agressé par le temps,
Abandonné de tous, tu as subi la haine
Des envieux et des sots et même des brigands.
N'est pas seigneur qui veut, mon vieux château d'antan.

Et l'homme est revenu et tu as cru renaître,
Mais c'était pour t'abattre et effacer le temps,
Anéantir l'histoire, te faire disparaître,
Engloutir ta splendeur, dans leurs rêves d'argent.
Pourquoi ont-ils fait ça, mon vieux château d'antan.

De ton glorieux passé, subsistent quelques grilles,
Et la maison du garde et le fruitier géant,
Et le long mur d'enceinte, d'où émergent grâciles,
Ces grands arbres élancés, fiers et indifférents.
Mais ton esprit est là, mon vieux château d'antan.



Le parc de Courbeton

C'est un parc de légende, tout au bout de la plaine,
Habité par les hommes de toute éternité,
Les Meldes et les Sénones cultivaient ton domaine
Dans la pax romana qui en ce lieu régnait.

Betto était ton maître, et il avait sa cour
Qu'il gérait avisé, avec ses serviteurs,
Sa grande renommée, courrait aux alentours,
Le nom de Courbeton rayonnait le bonheur.

Les normands sont venus, dévastant le rivage,
Pillant et saccageant les champs et les greniers,
Trucidant les manants, emportant dans leur rage,



Tous les biens et trésors patiemment amassés.

Le peuple est parti vers le plateau tout proche,
Où il a reconstruit sa maison et sa vie,
L'église abandonnée sonne avec sa cloche,
Le glas des espérances, par le fleuve englouties.

Mais un jour du grand siècle, venant de la grand' ville,
Un tout puissant seigneur a régné sur ces lieux,
Erigent un château entouré de charmillas,
Une faïencerie et un parc merveilleux.

La vie a refleurie sur ce coin de campagne,
Mêlant à l'unisson du bonheur retrouvé,
Le chant des vendangeurs célébrant la cocagne,
Le cri des paysans semant à la volée.

Et dans la basse cour, brillant de mille feux,
Les glaisiers amenaient les tombereaux d'argile,
Que les maîtres artisans aux talents ingénieux,
Tournaient et façonnaient en faïences graciles.

La nuit est revenue sur ce monde enchanteur,
Et la faïencerie a dû fermer ses portes,
Le château a péri, quitté par les seigneurs,
Le parc est devenu, la tombe des âmes mortes.

Les arbres abattus, emportant dans leurs cendres,
Plus de mille ans d'histoire, écrite par les gueux,
Les cités ont fleuri, le sol était à vendre,
L'argent est devenu, le maître de ces lieux.

Cimetière

C'est un clos de silence au bas de la montagne
Entouré de murailles qui lui font un écran,
Un îlot de verdure, posé dans la campagne
Où la fureur du monde vient mourir doucement.

Là, tout n'est que majesté, calme, sérénité,

Les tombes alignées, sculptées de leurs gisants,
Forment avec les stèles et les beaux mausolées,
Une armée endormie dans l'épreuve du temps.

Les vieux cyprès battus, courbés par les tempêtes,
Dressent leurs troncs meurtris, comme une haie d'honneur,
Accompagnant les âmes engagées dans leur quête,
De leur éternité et du jour rédempteur.

Et le vent qui se glisse au cœur de la ramure,
Raconte leur histoire écrite au cours des ans
Le travail des manants et la belle aventure
Des ouvriers glaisiers, des faïenciers d'antan.

Et en prêtant l'oreille, on entend la musique
Accompagnant les moines, seigneurs du prieuré,
Déclamant vers le ciel leurs mélodieux cantiques
Implorant du très Haut, l'ineffable bonté.

Et on surprend aussi le bruit sourd de la forge,
Le roulis cahoteux des charriots branlants,
Le cri des vendangeurs, poussé à pleine gorge,
Et l'ambiance joyeuse des cabarets d'antan.

Et quand le soir descend, on croit voir dans un rêve,
L'ombre des fiers grognards, se ruant au combat,
Ou les hordes sauvages, comme des vagues en grève,
Occupant le pays, quand les armes étaient bas.

C'est un clos de silence au bas de la montagne,
Le passant s'y recueille et évoque un instant,
Le souvenir du peuple, compagnons et compagnes,
Bâtisseurs du village, depuis plus de mille ans.

Jean Tychensky,
Conseiller municipal,
Président de l'association des Amis du Patrimoine.

Recensement de la population | Vie locale

saint-germain-laval.fr

Recensement de la population « 2016 »



Insee & votre commune

Cette année, le recensement se déroule dans notre commune ! Il a lieu du 21 janvier au 20 février 2016. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr...et vous pouvez y répondre par internet ! Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser.

Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : répondez en ligne comme déjà 3,4 millions de personnes

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

Pour répondre par internet, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne l'agent recenseur vous remettra lors de son passage les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Remplissez-les lisiblement. Il peut vous aider si vous le souhaitez et viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser 31 tonnes de papier en 2015. On a tous à y gagner !

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr

Recensement de la population | Vie locale

saint-germain-laval.fr

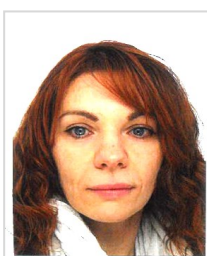


Vos agents recenseurs pour la campagne de 2016

Si vous devez vous absenter ou n'avez pas encore reçu la visite de votre agent recenseur, Véronique SABARD, Secrétaire Générale et Coordonnateur communal pour le recensement 2016, se tient à votre disposition en mairie aux jours et heures d'ouverture du secrétariat (standard Mairie : 01 64 32 10 62).

Nous vous remercions de bien vouloir réserver un bon accueil à tous les agents recenseurs.

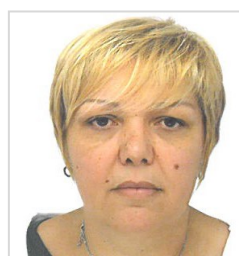
Véronique DUMONTANT
District 0007



Jean CHEDAL
District 0005



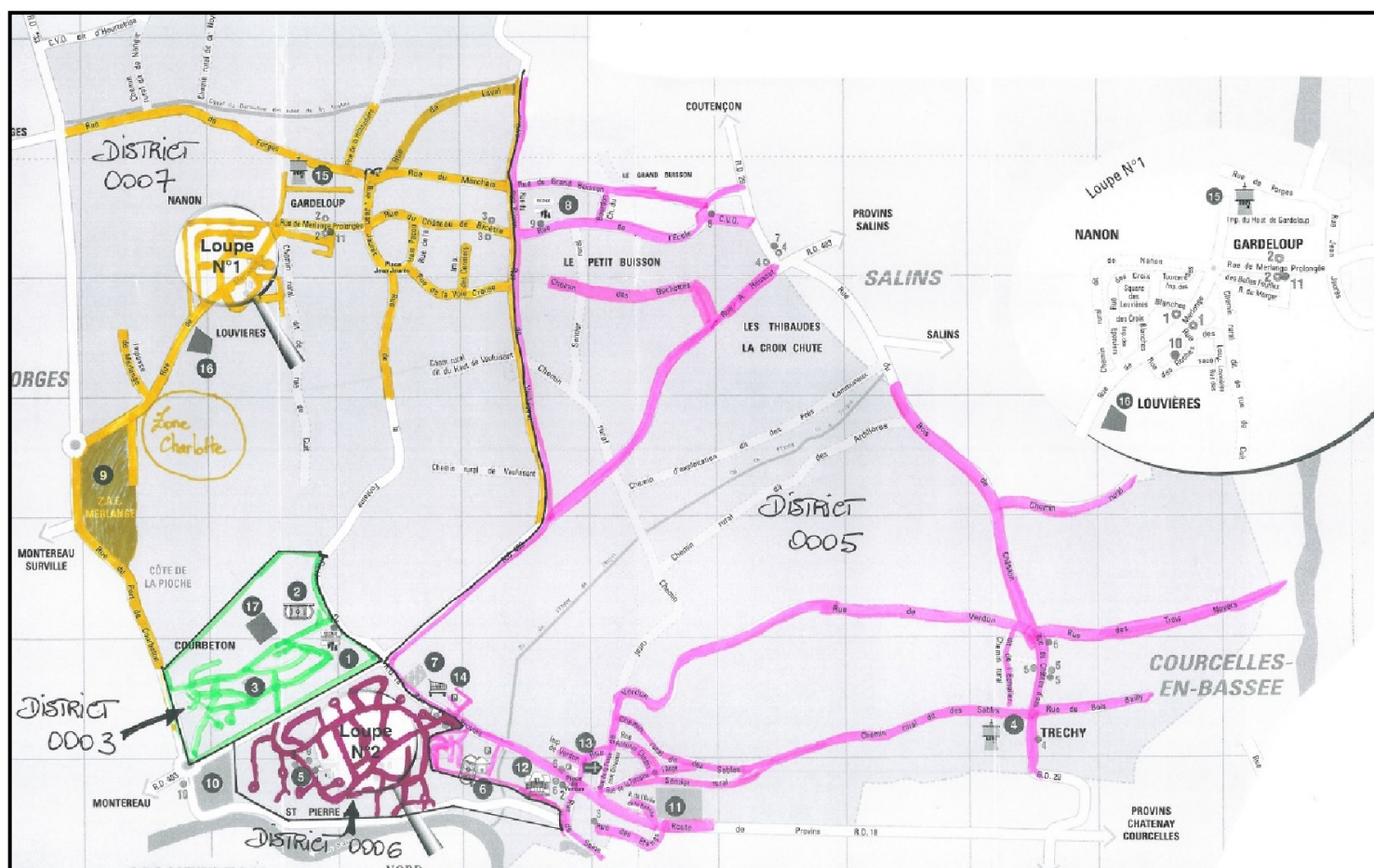
Nadia CHELGHAM
District 0003



Sylvie COUDERT
District 0006



Découpage de la commune



🕒 Les vacances de Noël

Pendant les vacances de Noël, les enfants du centre de loisirs, accompagnés des animateurs, sont partis à la conquête de l'espace !

Les films de Stars Wars étaient à l'honneur pendant ces deux semaines grâce à de nombreuses activités : création de vaisseaux spatiaux intergalactiques, fabrication de costumes à l'effigie de C3PO, Dark Vador et Chewbacca, réalisation d'un robot géant R2d2, mise en place d'un grand jeu « la guerre des comètes », et de parcours de motricité version Jedi, et enfin découverte de la série animée « Lego Stars Wars ».

Les enfants ont aussi pu participer à un atelier de construction « Lego » avec l'association « Puissance brick » située à Montereau.

Le Père Noël est également venu nous rendre visite en calèche et a offert des chocolats à tous les enfants présents au centre de loisirs.

Enfin, pour le dernier jour des vacances, une grande fête a été organisée pour dire au revoir à l'année 2015. Déguisements, crêpes, Champomy, cotillons et jeux musicaux ont rythmé toute notre après-midi.

Pour les vacances d'hiver, l'équipe d'animation a préparé une multitude d'activités sur le thème : « les Carnavals du Monde ». Les enfants pourront fabriquer un char et défiler dans les rues de notre commune le vendredi 04 Mars 2016.

Alors réservez vos places au plus vite !

Noémie CHIANESE
Directrice du Centre de Loisirs « Nathalie »



Retour en images...

saint-germain-laval.fr



📖 Médiathèque "Le Manoir"



➔ « A nous la parole » (Pour les 8-12 ans)

Un vendredi par mois à 17h, l'équipe de la médiathèque invite les enfants à découvrir des nouveautés et partager des coups de coeur (romans, contes, films...).

Vendredi 12 Février et 11 Mars 2016



➔ Méli-Mélo

Le Méli-Mélo vous propose différents moments pour écouter des histoires.....

Pour les Bambins à partir de 4 ans :

Mercredi 10 Février 2016

Pour les Tout-petits de 6 mois à 3 ans :

Samedi 13 Février 2016

En mars, Méli-Mélo spécial Tapis narratif, entrez dans l'univers d'Anne Herbauts à travers son livre *Que fait la lune la nuit*, transformé par Elisabeth Fournier en tapis narratif. Retrouvez les personnages, les décors en volume et en tissu !

Mercredi 16 Mars 2016 à 16h30

Et Samedi 19 Mars 2016 à 10h30



📖 Tarifs

Adultes : 10 euros (hors-commune : 15€) / Enfants (-18 ans) : gratuit / Etudiants : gratuit (sur présentation d'un justificatif)

📖 Utile

En ligne : st-germain-laval.bibli.fr/opac/

Informations générales, catalogue, nouveautés et animations à votre disposition



➔ Exposition en Février 2016

François Place :
Univers d'explorateur



➔ Focus : Février et Mars 2016

Venez découvrir l'univers d'illustrateurs jeunesse en vous amusant.
Aux heures d'ouverture, l'équipe de la médiathèque vous accompagne dans la découverte des jeux.



Ouverture

Mercredi : de 14 h à 19 h

Vendredi : de 15 h à 19 h

Samedi : de 10 h à 13 h

Médiathèque « Le Manoir »

17 Rue des Tilleuls

77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL

Renseignements complémentaires
au 09 63 60 03 13

📖 Médiathèque "Le Manoir"



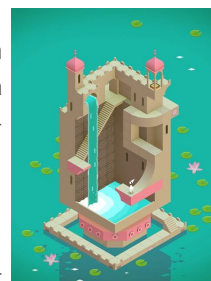
➔ Ressources numériques

La médiathèque vous propose tous les mois de nouvelles applications et ressources numériques pour tous les âges à consulter sur place. En voici quelques exemples :

Des Jeux :

Little things forever : Petit jeu d'observation bien adapté aux enfants, pour chercher de petits objets hétéroclites dans de grandes images

Monument Valley : Ida, jeune princesse de son état, doit se frayer un chemin sans dessus-dessous au travers de plusieurs monuments à la géométrie abracadabrantesque et occupés par de dérangeantes cornues. Pour arriver à bon port, il lui faudra jouer avec la perspective, inverser les points de vue, pour faire du décor une voie vers la libération du royaume.



Robo 5 : Jeu d'action puzzle en 3D qui vous permet de contrôler un petit robot. Vous escaladez une montagne redoutable de boîtes dans un étrange monde futuriste en décomposition.

La chenille qui fait des trous : Cette superbe app pop-up en 3D comprend huit jeux et activités. Jouer avec La chenille qui fait des trous, Monsieur Hippocampe et Le grillon qui n'a pas de chanson, ainsi que d'autres personnages tirés des livres à succès d'Eric Carle.

Minecraft : Explorez des mondes générés aléatoirement et réalisez des constructions fabuleuses, de la cabane la plus modeste au plus immense des châteaux. Jouez en mode Créatif pour disposer de ressources illimitées ou minez jusque dans les profondeurs dans le mode Survie pour fabriquer des armes et des armures et repousser les créatures dangereuses.

Anatomy 4D : Beaucoup plus qu'une application, l'expérience 4D Anatomy emmène les spectateurs dans un voyage à l'intérieur du corps humain et du cœur, révélant les relations spatiales de nos systèmes d'organes, squelette, muscles, et du corps.

Des livres :

La mystérieuse boutique de Mr Bottom : Benoit, qui vit en face, épie régulièrement la boutique de Mr Bottom. Personne ne semble acheter quoi que ce soit, mais Mr Bottom ne semble pas malheureux non plus. Le jeune garçon va tenter d'élucider le mystère.

📖 Tarifs

Adultes : 10 euros (hors-commune : 15€) / Enfants (-18 ans) : gratuit / Etudiants : gratuit (sur présentation d'un justificatif)

📖 Utile

En ligne : st-germain-laval.bibli.fr/opac/

Informations générales, catalogue, nouveautés et animations à votre disposition



Le loup vert : Raoul est un loup vert et dans un monde où les loups sont gris, il a bien du mal à se faire accepter. Alors, il essaie toutes les ruses : s'habiller de gris, se rouler dans la cendre, se peindre en gris...

Petit dictionnaire absurde de l'économie : Vous n'avez rien compris à l'affaire Kerviel ? Vous confondez régulièrement P.N.B. et P.I.B. ? Vous êtes, au contraire, incollable sur la crise de 1929 ou celle des subprimes ? Alors réjouissez-vous. En près de 150 définitions, d'une plume qui refuse de se prendre au sérieux, Emmanuel Cugny passe à la moulinette le petit monde de l'économie et de la finance.

Un jour deux ours : C'était l'hiver des grands brouillards. Les matins ressemblaient aux soirs. À deux, les jours semblent moins longs, Ainsi, Igor trouva Samson.



Des films :

Game over : Depuis Pong (1972), inventé à l'origine sur un oscilloscope, le jeu vidéo est devenu la première industrie culturelle au monde. Et, avec la 3D, les kinects, les écrans tactiles et surtout Internet, sa puissance de feu s'est démultipliée. Les jeux en réseau ont ainsi créé de nouveaux types d'usages. Des phénomènes analysés par le sociologue Étienne Armand Amato et la jeune psychologue spécialiste des jeux vidéo Vanessa Lalo.

En Route : Très loin de la Terre, les Boovs sont en lutte contre les méchants Gorgs. Parmi eux, il y a Oh, un génie de la technologie qui n'arrive pas à se faire des amis. Alors que les Gorgs accentuent leurs menaces, Oh commet une terrible erreur qui le contraint à l'exil. Il trouve refuge sur Terre où il rencontre Tif, une adolescente à la recherche de sa mère.

Le petit Gruffalo : C'est l'hiver et le Gruffalo a formellement interdit à son fils de se rendre dans les bois. Les arbres sombres abritent la créature que tous redoutent : la Grande Méchante Souris. Mais le petit Gruffalo n'a que faire des avertissements de son père. Il décide de s'engouffrer dans l'obscurité de la forêt et de se lancer à la poursuite de la Grande Méchante Souris. Son voyage est ponctué de rencontres étonnantes...



Le Noël givré de l'âge de glace : Lorsque Sid gâche accidentellement une des traditions de Noël de Manny, on lui dit que son nom va être sur la liste des vilains du Père Noël. Pour défendre sa cause auprès de lui, Sid se rend au pôle Nord, accompagné de Crash, Eddie et Pêche. Les quatre explorateurs vont connaître bien des aventures...

Charlot machiniste : Charlot est aide-machiniste sur un plateau de cinéma où se tournent trois films différents. Le machiniste passe son temps à dormir en douce et donc Charlot doit tout faire... Découvrez un des premiers films du plus célèbre des comiques !



Ouverture

Mercredi : de 14 h à 19 h
Vendredi : de 15 h à 19 h
Samedi : de 10 h à 13 h

Médiathèque « Le Manoir »
17 Rue des Tilleuls
77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL

Renseignements complémentaires
au 09 63 60 03 13

Espace associations | Vie associative

saint-germain-laval.fr

Associations Indépendantes

ECHECS « Le Roi Mat »

M. BOULHEL - 06 63 67 74 07



JUDO

M. PIERDET - 01 64 70 22 37

TIR A L'ARC

M. THEISS - 06 03 89 69 58

CLUB DE L'AGE D'OR

Mme CHEVAL - 01 64 32 42 26

Au club - 01 64 31 07 36

ARTS « LEZARTISTES »

Mme FOUICH

01 64 32 72 93 / 06 30 62 86 64

LES AMIS DU PATRIMOINE

M. TYCHENSKY - 06 33 05 49 85



LA MAIN SOLEIL

Initiation et promotion de la pratique des Beaux-Arts

M. ODORICO

(atmainsoleil@gmail.com)

MUSCULATION « 100 FAMILLES »

M. DOISY - 06 11 03 50 69

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FEMININE « G.C.S.G.L. »

Mme VAN DOORN - 01 64 32 66 04 / 06 72 78 14 13

YOGA

Mme SCHMITT- RUBIO - 06 33 33 85 94



TENNIS

M. PAGES - 06 15 36 57 37

LES AMIS DE L'ECOLE

Mme DERVILLEZ - 06 75 52 71 35

COMITE DES FETES

Mme TRINCHEAU-MOULIN - 07 86 84 00 16

(comitesaintgermainlaval@outlook.fr)

PECHE A LA MOUCHE

M. CASSAIGNE - 09 54 04 33 88



AÏKIDO

M. LELOUP Olivier - 06 80 17 82 60

SAINT GERM' VTT

M. JACQUIN - 01 64 32 47 07 / 06 23 81 87 80

KARATÉ DO SHOTOKAN

06 13 47 77 21



ELS ST GERMAIN LAVAL FOOTBALL

M. PREVOST - 06 75 72 00 93

« LES COUSETTES DE ST GERM »

Mme DODET - 01 64 32 29 38

BRODERIE

Mme MARTINEZ - 01 64 32 43 50



A.C.S.G.

RANDONNEES

M. CHARRÉ - 01 64 32 42 65

GYMNASTIQUE ADULTES

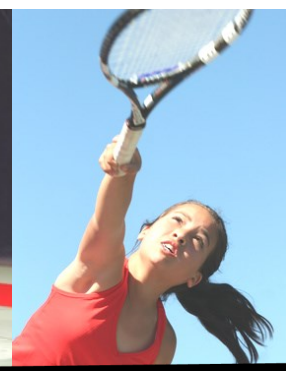
M. VITORINO - 06 78 66 75 99



STRETCHING

RENFORCEMENT MUSCULAIRE

M. VITORINO - 06 78 66 75 99





KARATÉ DO SHOTOKAN

Le club a fêté ses 30 années de bons services à l'écoute des adhérents de St Germain Laval et de ses environs.

C'est en 1985 que Jean-Claude Maloubier se rend chez Monsieur le Maire, M. Mastelink, qui lui donne son accord pour créer ce club ; celui-ci commence au dojo de Courbeton. C'est jusqu'à 80 licenciés qui viennent deux fois par semaine s'entraîner, femmes, hommes, enfants, tous poussent la porte pour se changer les idées, pour apprendre à se défendre, pour faire du sport etc...

Puis c'est le Maire, Jean-Claude Lentes qui fait construire la salle l'Orée de la Bassée en utilisant subtilement les subventions de la jeunesse et sports pour mettre à exécution ce grand projet pour la commune.

Aujourd'hui, le club est toujours là, malgré le nombre grandissant de section à Montereau et des environs. C'est toujours Jean-Claude, 6^{ème} dan, professeur Diplômé d'état (DEJEPS) qui dirige les cours adultes, il a délégué les cours enfants tout d'abord à Vincent, puis à Farid.

Bien des titres ont été remportés par les élèves en individuel et en équipe, jusqu'aux Championnats de France à Paris...

Les subventions nous ont malheureusement été tronquées cette saison passée très significativement, crise oblige, mais le club, malgré tout, relève le défi ; il perdure et s'emploie à rebondir...

Aidez-nous à relever celui-ci, venez nous rendre visite (enfants et adultes) et mieux que cela, venez essayer : le premier cours est gratuit !

Renseignements sur place le lundi ou mardi à 19h, pour les autres jours mercredi et vendredi, nous consulter.
RENSEIGNEMENTS : 06 13 47 77 21.

Jean-Claude MALOUBIER

Tir à l'Arc

L'Archerie de Pontville est un club de Tir à l'Arc de Loisir qui existe depuis 1995.

Nous accueillons les archers de 9 à 99 ans ! Venez nous rejoindre !!!

Faites comme Tristan (Plume Noire), Serge (Flèche Blanche), Ewan (Flèche Blanche), Sten (Plume Noire), Sulian (Flèche Blanche), Léo (Flèche Blanche), Aurélien (Plume Bleue), Ryan (Flèche Blanche) ou Ethan (Plume Noire), venez apprendre à viser et décocher des flèches pour obtenir les distinctions officielles de la **Fédération Française de Tir à l'Arc**.

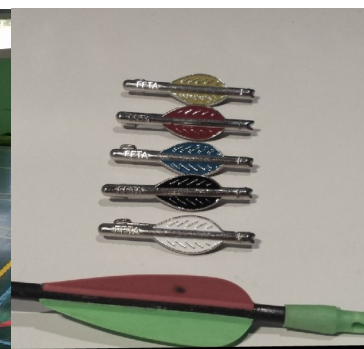
Pour plus de renseignements :

Jean-Claude (Entraîneur) : 06.13.47.77.21 ou Hervé (Président) : 06.03.89.69.58.

Merci.



Hervé THEISS,
Président



L'A.C.S.G. organise une soirée



« PAËLLA de la *Saint VALENTIN* »



Le Samedi 20 février 2016
salle de l'Orée de la Bassée à Saint-Germain-Laval
à partir de 20h00



Apéritif



Paëlla



Vin



Salade



Fromage



Dessert



café

Réservations au plus tard le 5 février 2016 auprès de :

Patrice CHARRE : 06.26.46.39.46

Nadine CHARRE : 01 64 32 42 65

Guy BAYOL : 01 64 32 74 57

Bernard MARTIN : 06 72 57 95 68

TARIFS : Adultes : 28 € Boisson comprise Enfants - de 12 ans : 15 €

l'orchestre de Jean-Claude DUFAUT animera votre soirée



L'A.C.S.G. vous souhaite une agréable soirée



🕒 Repas des Anciens du Samedi 16 Janvier 2016

Le samedi 16 Janvier 2016 s'est déroulé le traditionnel repas du CCAS, offert par la commune. 120 convives ont participé au repas élaboré et servi par les bénévoles, et il a été à la hauteur des attentes de chacun.

Un grand merci à toute l'équipe des bénévoles, aux participants et rendez-vous est déjà pris pour Janvier 2017 !

Michèle CHEVAL,
Adjointe en charge du C.C.A.S.

🕒 LOTO de l'association « Les Amis de l'École »

Un grand LOTO

Organisé par LES AMIS DE L'ECOLE

aura lieu le Samedi 13 Février 2016

à partir de 20 h 30

Salle des fêtes de l'Orée de la Bassée



Parmi les nombreux lots à gagner : une parure de bijou en or, un ordinateur portable, une télévision, un mini-four, une trancheuse, un cuiseur à riz, un banc de musculation, une plancha, une échelle transformable... et un tirage spécial enfants !

Les bénéfices de la soirée permettront à l'école maternelle des Mûriers et à l'école élémentaire de Courbeton d'acquérir du matériel pédagogique, de financer des projets... un petit plus pour la scolarité de nos enfants !

Isabelle DERVILLEZ
Présidente de l'association

CC2F : Un nouvel élan

Dans une récente note adressée à l'ensemble du personnel et des élus, le Président de la communauté de communes des deux fleuves présentait le bilan de l'action entreprise depuis sa création, le 1^{er} janvier 2003, et écrivait :

« Nous nous sommes engagés avec détermination et rigueur dans la mise en œuvre de nos principales compétences, en particulier, celles liées au développement économique. Je ne peux que constater avec satisfaction le développement impressionnant des zones d'activités du Bréau, de Marolles-sur-Seine et de Saint-Germain-Laval, qui ont rempli plus que largement notre contrat. Evidemment, ce constat ne doit pas nous faire oublier que beaucoup reste à faire dans ce domaine, en raison de la dégradation de la situation économique de notre pays.

Le campus numérique que nous avons voulu et qui prend son envol, est aussi pour ne prendre que cet exemple, un élément structurant de notre volonté de contribuer, avec des outils de proximité, à la lutte contre ce fléau du chômage.

La communauté de communes a mené à bien tous les grands chantiers d'assainissement et de rationalisation de la gestion de l'eau potable. Tout ceci se traduit par un meilleur service et une baisse pour les habitants de leur facture d'eau.

Plus récemment, nous avons pris aussi la compétence numérique et engagé un programme d'équipement qui fera de notre secteur l'un des tous premiers du département en fibre optique.

Nous avons réalisé un exceptionnel programme de voirie qui se poursuit pour la plus grande satisfaction des habitants.

Notre communauté de communes va entrer dans une phase nouvelle de son existence à travers le futur schéma départemental de coopération intercommunale qui va nous amener à étendre notre périmètre en accueillant de nouvelles communes et de nouveaux habitants. Nous administrerons ainsi début 2017 une population de près de 40.000 habitants. »

2016 constitue donc pour la Communauté de Communes des Deux Fleuves (CC2F), une année charnière de sa jeune existence, comme en témoigne tous les grands chantiers qui l'attendent.

Elle se doit d'abord de préparer l'arrivée de sept nouvelles communes de la communauté de communes du Bocage-Gâtinais qui la rejoindront le 1^{er} janvier 2017, au moment de sa dissolution : Blennes, Chevry-en-Sereine, Diant, Montmachoux, Noisy-Rudignon, Thoury-Ferrottes, Voulx. Il s'agit, à cet égard :

- de prévoir l'arrivée du personnel de cette collectivité

automatiquement affecté à la CC2F, de par leurs compétences, et surtout d'accompagner les autres agents dans la recherche d'un autre poste, qu'ils soient contractuels ou fonctionnaires.

- d'inventorier tous les problèmes de ces nouvelles communes, en assainissement, eau et voirie, de manière à répondre dès 2017, à l'attente des administrés dans tous ces domaines.

- de mener à bien toutes les démarches administratives afin d'intégrer dans les différents budgets les opérations lancées dans ces communes par l'ancienne intercommunalité.

Ce mariage intervient dans un contexte où la communauté de communes des deux fleuves voit s'agrandir son domaine de compétences, avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRe. Ainsi, notre collectivité se verra confier à compter du 1^{er} janvier 2017, l'aménagement, la gestion et l'entretien des aires d'accueil des gens du voyage ainsi que la politique du logement et du cadre de vie d'intérêt communautaire, à compter du 1^{er} janvier 2018, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Parallèlement, le domaine des compétences aménagement de l'espace et développement économique, déjà exercées, est étendu à l'élaboration du schéma de cohérence territoriale (SCOT) et à l'aménagement et la gestion de toutes les zones publiques d'activités économiques, qu'elles soient industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques ou portuaires.

Ce nouveau départ coïncide en outre avec la dégradation des perspectives budgétaires, liée à la conjoncture économique et aux mesures prises par le gouvernement pour remédier aux déficits publics. Une gestion avisée des finances de la collectivité, basée sur une maîtrise des dépenses de fonctionnement et un contrôle de l'endettement a permis, pendant plus de dix années, à la communauté de communes de dégager un autofinancement important, l'autorisant à investir dans l'aménagement de son territoire et son développement économique. Les ponctions opérées depuis trois ans par l'Etat, sur les dotations, équivalentes à 20% des recettes, ont pratiquement supprimé les excédents dégagés et contraint la communauté de communes à remettre en question sa gestion. Au terme d'une année d'études, elle a décidé de changer de fiscalité et d'adopter la fiscalité professionnelle unique, qui devrait lui permettre, sans alourdir la pression fiscale sur ses administrés, de stabiliser dans un premier temps les équilibres budgétaires et de retrouver rapidement des marges de manœuvre l'autorisant à nouveau à investir.

Une telle décision s'imposait dans la mesure où de



grandes échéances attendent la communauté de communes. L'année 2016 ouvre en effet une période qui devrait voir déboucher un certain nombre de projets, porteurs d'aménagement du territoire, de développement économique, et créateurs d'emplois. Ainsi, la restructuration du pôle gare, la création d'un port de plaisance, l'implantation d'une pépinière d'entreprises sur le campus, l'aménagement de vélo-routes, apporteront dans les cinq prochaines années à notre territoire des atouts supplémentaires pour faire entendre sa voix et améliorer le service rendu à ses habitants.

Faire entendre sa voix, c'est un autre défi qui attend la communauté de communes avec la création du Grand Paris, « véritable forteresse, rassemblant les zones les plus urbanisées, les plus peuplées, les plus riches de notre pays,

formidable catalyseur de subventions, de projets prioritaires et d'investissements publics et privés », comme l'écrit notre député, dans son journal d'information à l'usage des habitants de sa circonscription.

Il s'agit donc, comme il le propose de « faire front, afin de ne pas devenir les seuls laissés-pour-compte de la nouvelle métropole parisienne, en gestation à nos portes ».

Jean Tychensky,
Vice-président de la CC2F,
en charge des finances et des budgets.

ERDF : le compteur Linky

Le déploiement du compteur LINKY sur le territoire est une des composantes nécessaires mises en oeuvre dans la loi sur la transition énergétique, qui vise notamment à lutter contre l'effet de serre et le réchauffement climatique.

Ce compteur aidera les consommateurs à mieux maîtriser leur consommation d'électricité et le gestionnaire du réseau à mieux le piloter.

Des essais et évolutions du matériel ont eu lieu durant trois ans sur des communes test afin de mettre au point le système et son déploiement. Les matériels ont donc évolué. Les compteurs ont fait l'objet des contrôles permettant d'affirmer qu'ils répondent aux différentes normes européennes et françaises sur les champs électromagnétiques.

Ce déploiement a fait l'objet d'une loi et l'objectif imposé à ERDF est de remplacer 90 % des compteurs existants d'ici 2021 (la directive Européenne prévoit 80% en 2020). Deux amendements visant à permettre soit aux collectivités, soit au particulier de s'opposer au remplacement des compteurs ont été rejetés.

La collectivité, quelle qu'elle soit, ne peut donc pas s'opposer directement à la mise en place des compteurs sur son territoire. Elle se mettrait dans l'illégalité. De même, elle se met dans une situation qui peut lui être reprochée - lorsqu'elle n'engage pas directement sa responsabilité - si elle demande à ses administrés de refuser les compteurs - car elle devient incitatrice au non-respect de la loi.



Marie-Claude de SAINT LOUP,
Maire

Saint-Germain-Laval

SAMEDI 5 MARS

20h salle de l'Orée de la Bassée soirée dansante



Menu à 24 euros

Sangria et ses amuse-bouches

Pâté en croûte

Coq au vin

Fromage-Salade

Assiette de mignardises

Café

1/4 de vin par personne

Menu enfants 3 ans à 12 ans : 12 €



Costumes appréciés

Sur inscriptions avant

le 27 février 2016

06.17.48.10.81

06.77.79.26.37

Le Comité des Fêtes de Saint-Germain-Laval





➡ Emploi : Mission Locale

La Mission Locale accueille, conseille et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans, en recherche d'emploi ou de formation.

- Permanence à la Mairie de 13h45 à 17h30 les mercredis :
 - 17 Février 2016
 - 02, 16 et 30 Mars 2016



Pour prendre rendez-vous, veuillez contacter, Jessica IMIRA ou Véronique REZZOUG au 01 60 57 21 07.

➡ Journée Défense et Citoyenneté

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une Journée Défense et Citoyenneté (JDC), anciennement, Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).



➡ Déchetterie de Montereau-Fault-Yonne

1 rue des Prés Saint-Martin
77130 Montereau-Fault-Yonne
Tél. : 01 60 57 00 52

Horaires d'été (du 1^{er} avril au 30 septembre)

Lundi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h00
Mardi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h00
Mercredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h00
Jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h00
Vendredi : de 13h30 à 19h00
Samedi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h00
Dimanche : de 8h30 à 13h30

Horaires d'Hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars)

Lundi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
Mardi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
Mercredi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
Jeudi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
Vendredi : de 13h30 à 18h00
Samedi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
Dimanche : de 9h00 à 12h00

Fermetures les : 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 1^{er} novembre, 25 décembre, dimanche et lundi de Pâques.

➡ Utiles

Pensez à sortir vos conteneurs la veille et pour faciliter le travail des collecteurs, pensez également à présenter vos conteneurs les poignées tournées vers la route.

➡ Collecte des déchets ménagers

➡ La collecte des emballages ménagers :

Vendredi (semaine impaire)

➡ La collecte des déchets ménagers :

Lundi - Jeudi



Collecte des encombrants

Jeudi 17 Mars 2016

Attention, ne sont pas autorisés les déchets d'équipements électriques et électroniques, tous déchets supérieurs à 50kg et qui excèdent 2m de long, les bouteilles et cartouches de gaz, les extincteurs, les produits chimiques et peintures, les déchets automobiles, les végétaux, les gravats, le béton, l'amiante, ainsi que le matériel professionnel et agricole.

➡ Des questions ? Contactez le **N° Vert 0 800 45 63 15** du SIRMOTOM

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

2ème JOURNEE des
de 14h à 18h

LOISIRS CREATIFS

Couture - Broderie -

Photo - Scrapbooking

Patchwork - Sculpture

Bougies - Art floral -

Dentelle - Onglerie

Peinture artistique-décorative

Défilé de l'atelier de couture à 15h30

Saint-Germain-Laval

Salle de l'Orée de la Bassée

SAMEDI 02 AVRIL 2016

DEMONSTRATIONS

ENTREE LIBRE





➡ Quelques éléments sur les polémiques du nouveau compteur LINKY

Le respect des normes n'est plus aujourd'hui une condition nécessaire et suffisante à l'heure d'Internet, on peut s'en rendre compte tous les jours : téléphone portable, antennes relais, Wifi, CPL (prises internet et maintenant compteur Linky).

Difficile pour chacun de démêler le vrai du faux.

L'Etat et ERDF avec les différents organismes de contrôle disent respecter les normes (ce qui est vrai). UFC Que Choisir est maintenant d'accord. Plusieurs associations sont contre : ondes électromagnétiques en particulier, ...

Tout ceci montre que : être pour ou contre ce nouveau compteur n'est plus une décision rationnelle, pas plus que le téléphone portable et les antennes relais, la Wifi, les micro-ondes.

Ce doit donc être une décision personnelle.

Si le respect des normes ne vous suffit pas : vous pouvez refuser individuellement ce nouveau compteur par lettre recommandée à ERDF.

Bernard AUTHIER,
1^{er} Adjoint au Maire



➡ ERDF : élagage

Nous vous informons que des travaux d'élagage de la végétation aux abords des lignes électriques auront lieu sur notre commune. Ces travaux confiés par ERDF interviendront à partir du 18 Janvier pour une durée d'environ 1 mois.



• CONNAÎTRE VOTRE RÉSULTAT •

• ÉDITER UN CERTIFICAT PROVISOIRE •

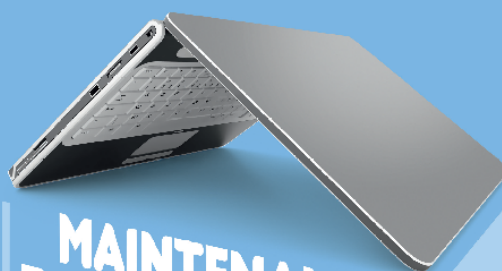
• SUIVRE LA FABRICATION DE VOTRE PERMIS •

POUR SAVOIR
SI J'AI MON PERMIS,
C'EST SUR :
permisdeconduire.gouv.fr

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

Tout est disponible sur
permisdeconduire.gouv.fr





**MAINTENANT
POUR DÉPOSER
VOTRE DEMANDE
DE LOGEMENT SOCIAL
CHOISISSEZ LA SIMPLICITÉ
CHOISISSEZ INTERNET**

www.demande-logement-social.gouv.fr



PLUS BESOIN DE VOUS DÉPLACER

à la mairie ou aux bureaux des organismes de logement social.



VOUS CONNAISSEZ LE NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX

dans votre commune et partout en France.



VOTRE DOSSIER EST CONSULTABLE PAR L'ENSEMBLE DES ORGANISMES

de logement social de votre département.



VOUS ESTIMEZ MIEUX LES DÉLAIS

avant que votre dossier passe en commission d'attribution.



VOUS POUVEZ ACTUALISER VOTRE DEMANDE

à chaque fois que votre situation évolue.

Etat civil du 1^{er} Juillet au 31 Décembre 2015

➤ Naissances : 15 actes

BAGDU Pelin	15 Juillet 2015
AMRI Assil, Ali	21 Juillet 2015
MONGORIN RENIER Ménélik, Amour, Gabriel	09 Août 2015
LEFORT Kael	02 Septembre 2015
COMMARTEAU Chloé, Catherine, Annick, Georgette, Simba	05 Septembre 2015
MOURET Nathan, Maurice, Patrick	10 Septembre 2015
ALOUI Yamina	06 Octobre 2015
BOUPHAVANH Tyha, Leilani	12 Octobre 2015
RABHIA Adam	20 Octobre 2015
DOS SANTOS Ema, Alcina, Leyna	25 Octobre 2015
MANGUNGU Tayron	21 Novembre 2015
LAGUERRE CHATHUANT Maélyne, Alexia	21 Novembre 2015
MICHEL MROCZKOWSKI Ewen, Melvin	24 Novembre 2015
VROMMAN Noa, Paul, Rudy	07 Décembre 2015
FERRARONE Chloé	08 Décembre 2015

➤ Mariages : 4 actes

ESNARD Jimmy et RENARD Christelle	01 Août 2015
AMMARKHODJA Kamel et SAGATO Sabrina	26 Septembre 2015
SAVARY Fabrice et COUZINOU Christelle	10 Octobre 2015
GILQUIN Jean-Claude et PERRIN Claudine	17 Octobre 2015

➤ Décès : 5 actes

AVILÈS Carmen épouse GARCIA	07 Juillet 2015
PEGUILLAT Serge	20 Août 2015
PANEPUCCI Léondino	12 Novembre 2015
BOUMIER Eric	12 Novembre 2015
DE JESUS LOPES Porfirio	23 Décembre 2015



FEVRIER 2016

- **Samedi 13 à 20h30 : Loto** organisé par l'Association « Les Amis de l'Ecole »
Salle des Fêtes de l'Orée de la Bassée
- **Mercredi 17 à 20h30 : Conseil Public**
Salle du Ru de l'Etang
- **Samedi 20 à 20h : « Paëlla de la St Valentin »** organisée par l'ACSG
Salle de l'Orée de la Bassée

MARS 2016

- **Samedi 05 à 20h : Soirée dansante « Années 80 »** organisée par le Comité des Fêtes
Salle des Fêtes de l'Orée de la Bassée
- **Jeudi 10 à 20h : Réunion de Quartiers** sous le préau de l'Ecole de Courbeton pour les lotissements Saint Pierre, Courbeton et Merlange
- **Jeudi 17 à 20h : Réunion de Quartiers** à l'Ecole du Petit Buisson pour les lotissements Gardeloup, Nanon et Petit Buisson
- **Jeudi 24 à 20h : Réunion de Quartiers** dans la salle de l'Orée de la Bassée pour les lotissements du Bourg, le Village, Tréchy et la Croix Chute

AVRIL 2016

- **Samedi 02 de 14h à 18h : 2ème journée des Loisirs Créatifs**
Salle des Fêtes de l'Orée de la Bassée
- **Mercredi 13 à 20h30 : Conseil Public - Vote du Budget**
Salle du Ru de l'Etang



Le Club de l'Âge d'Or vous attend à l'ancienne école du Petit Buisson :

- Le lundi et jeudi : entre 9h30 et 11h30 pour l'Initiation à l'informatique
- Le mercredi : de 14h à 18h pour les jeux de société
- Le jeudi après-midi : Randonnée

Adhésion à partir de 50 ans.

Informations - Réservations

Mme Michèle CHEVAL
(tél. : 01 64 32 42 26)





“Pensez à votre sécurité et à celle de votre famille”

N'oubliez pas l'entretien de votre chaudière et le ramonage de votre cheminée.

L'entreprise MARTIN ALEXANDRE vous propose ses forfaits d'entretien annuels :

- | | |
|------------------------------------|-----------|
| • Entretien Chaudière Gaz | 80 € TTC |
| • Entretien Chaudière Fioul | 140 € TTC |
| • Ramonage Cheminée à foyer ouvert | 45 € TTC |
| • Ramonage Cheminée Insert, Poêle | 45 € TTC |

**Tarifs spéciaux aux habitants
de
Saint-Germain-Laval**

N'hésitez pas à me contacter pour prendre rendez-vous au **06 31 67 08 03 - 01 60 74 22 15**

EURL MARTIN ALEXANDRE

3, rue de la Voie Creuse (Gardeloup) - 77130 Saint-Germain-Laval
Mob. 06 31 67 08 03 - Tél. 01 60 74 22 15 - Email : alexandre.martin35@orange.fr

Saint-Germain-Laval



Coordonnées de la Mairie :

Mairie - 1 rue de Verdun - 77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL

Tél. : 01 64 32 10 62 - Fax : 01 64 32 90 69

Emails : contact@saint-germain-laval.fr
(demandes autres que concernant la vie scolaire et périscolaire)

periscolaire@saint-germain-laval.fr
(inscriptions : cantines, garderies, NAP et centre de loisirs)

Site internet : www.saint-germain-laval.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie :

Lundi : de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

Mardi / Mercredi / Vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Jeudi : fermé au public toute la journée

Samedi : de 9h à 11h (sauf pendant les vacances scolaires)

Permanence du Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux :

Samedi : de 9h à 11h (sauf pendant les vacances scolaires)

Tous droits réservés - Photos Mairie - © 2012 - 2016

Directrice de la publication :
Marie-Claude de SAINT LOUP, Maire

Responsable de la rédaction, conception et réalisation :
Olivier MARTIN, chargé de l'Information, de la Communication et des Nouvelles Technologies

Distribution et Impression :
Mairie de Saint-Germain-Laval - N° ISSN 0991-2843